Lorsque les colporteurs chantaient les crimes dans les rues

03/04/2022 à 16h11



Magistral ! L’ouvrage que Jean-François “Maxou” Heintzen publie chez Bleu Autour revient sur les complaintes tragiques qui étaient véhiculées par les colporteurs. Le résultat de trente ans de recherches.

Mais quelle somme ! Le premier sentiment, en découvrant le livre de Maxou, est l’admiration. Jamais, sans doute, la tradition orale des complaintes criminelle n’avait fait l’objet d’une telle transcription. « Pendant trente ans, j’ai rassemblé ces petits bouts de papiers. Ensuite, il y a eu tout un travail juridique et historique sur chaque complainte », explique l’auteur.

En près de 680 pages, dans un volume pesant 1,3 kg, Jean-François Heintzen redonne ainsi vie à ces récits de faits divers qui ont fait frissonner des générations de foules, interprétés à voix nue par les colporteurs. Et, même si le genre est aujourd’hui désuet, il est d’abord intemporel. Ce canard sanglant qui « grâce pour beaucoup à sa composante

musicale, ouvrait l’imagination du public, le laissait libre d’imaginer avec ses mots un nouveau récit, qu’il soit légendaire, horrible, moral ou sarcastique. »

www.lejdc.fr